

Objet : Budget Général - Décision modificative 2

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 15 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze juillet à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BAVUZ. CHARPINE. CORMIER. DUPRAZ. FAUGE. BAUDRY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. MARCHAIS. ZUCCHERO.

Absents excusés : MME MM. BALZER (Pouvoir A. FAUGE). FRANCONY (Remplacée par son suppléant JL. BAUDRY). PECH (Pouvoir O. CORMIER). TAVEL (Pouvoir C. AUBERT). VEUILLET (Pouvoir P. ZUCCHERO). WDOWIAK (Pouvoir F DUPRAZ). WROBEL (Pouvoir F. CHARPINE).

Date d'envoi de la convocation : 09/07/2026

Secrétaire de séance : Alexandre FAUGE

Le Président :

Explique que la décision modificative suivante doit-être effectuée sur le Budget général de la CCLA :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €
D-2111-56-Terrain-020 : ACQUISITION TERRAINS	0,00 €	75 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	75 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	75 000,00 €	0,00 €	75 000,00 €
Total Général		75 000,00 €		75 000,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

APPROUVE la décision modificative à intervenir sur le Budget général de la collectivité,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Alexandre FAUGE

